

# ARVALIN PHOS

## USAGE PHYTOPHARMACEUTIQUE

LUTTE CONTRE LES TAUPES  
A.M.M DETIA DEGESCH GmbH



### Présentation

**ARVALIN PHOS** est un taupicide à base de phosphore d'aluminium, conforme à la réglementation en vigueur : pilule générateur de gaz fumigant pour la lutte contre les taupes.

### Informations réglementaires

**Substance active :** Phosphore d'aluminium 56%  
**N° de l'AMM :** 9500321 (DETIA DEGESCH GmbH)  
**Usages autorisés :** Utiliser dans les galeries à l'aide d'une canne applicatrice.  
Réservé à un usage professionnel (opérateurs certifiés)

Ce produit doit être utilisé uniquement par les opérateurs formés à l'utilisation du phosphore d'aluminium et ayant connaissance des mesures de précaution à respecter.

L'utilisation des gaz toxiques en agriculture est régie par les textes suivants dont les dispositions doivent être rigoureusement respectées :

- Arrêté du 4 août 1986 paru au J.O. du 22 août 1986
- Décret n° 88-448 du 26 avril 1988 paru au J.O. du 27 avril 1988

### Mode et dose d'emploi

**Dose d'application maximum :** 5 pilules, tous les 3 à 10 m.  
**Nb d'application maximum :** 4 par an pour une même galerie.

#### Avant la fumigation :

Ne pas traiter les terriers et galeries à une température en dessous de 10 °C. Ouvrir la bouteille en extérieur, dans une zone sèche et bien ventilée. Ne pas ouvrir en cas de pluie. Repérer et marquer les ouvertures des galeries, des terriers et des trous.

#### Pendant la fumigation :

Ouvrir la galerie avec précaution et introduire les pilules une par une grâce à l'utilisation d'un applicateur adapté. Chaque pilule dégage 0,2 g de phosphore d'hydrogène dès l'ouverture de la bouteille. Recouvrir l'ouverture de la galerie sans la boucher (par exemple avec des feuilles mortes puis de la terre). Contrôler après 3 à 5 jours.

En cas de nouvelles galeries, recommencer le traitement.

Respecter une distance de sécurité d'au moins 10 mètres pour les eaux de surface. Evacuer la zone à traiter. Aucun animal ne doit rester dans la zone. Sur la zone de traitement, porter un masque de protection respiratoire et un système de détection en continu de la concentration en phosphine dans l'air avec une alarme en cas de concentration supérieure à 0,08 ppm. A défaut de système de détection en continu, porter obligatoirement un masque de protection respiratoire autonome.

#### Après la fumigation :

Se laver les mains. Nettoyer l'applicateur dans un récipient rempli d'eau, sans détergent, de façon à ce que toutes les parties de l'appareil soient immergées. Laisser tremper pendant au moins 4 heures, puis rincer à l'eau claire jusqu'à ce que toutes les parties soient propres. Avant de réutiliser l'appareil, vérifier son état de fonctionnement. L'applicateur doit être totalement sec avant utilisation.

### Références et conditionnements

**Réf. I8410 :** Flacon de 1kg – Carton de 22 unités  
**Réf. I8411 :** Flacon de 250g – Carton de 12 unités  
**Réf. I8412 :** Flacon de 100g – Carton de 12 unités

### Précautions particulières

Produit pour les professionnels :  
Utiliser les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.  
Bien lire l'étiquette avant utilisation.

**DANGER - H260** Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. **H300** Mortel en cas d'ingestion. **H330** Mortel par inhalation.  
**H311** Toxique par contact cutané. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H400** Très toxique pour les organismes aquatiques. **EUH029** Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. **EUH032** Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.  
**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

